

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Plein Sud du mardi 23 avril 2024 de 18h40 à 20h45

Présents :

Membres de droit : Madame Marie-Sophie LESUEUR, Présidente du comité de quartier. Monsieur Maxime VETILLARD, Vice-Président du comité de quartier. Madame Colette MORIN, représentante de l'association de quartier.

Membres du collège des habitants : Monsieur Christian CHASSAN, Monsieur Clément FELTIN, Madame France HERMITE, Monsieur Damien PROSSAIRD, Monsieur Fabrice JAUNET, Monsieur Antoine RICHER, Monsieur Alain RICCI, Monsieur Esteve AUBOUER, Monsieur Gérard VAUCORET, Monsieur Stéphane BELLOCQ, Madame Joane HEUDRE, Monsieur Philippe ROYER-GASPARD, Monsieur Olivier GALLIGARI, Monsieur Fabrice ARTAUD, Madame Anne-Marie GIRBAL, Madame Isabelle MANGIN, Monsieur Erwan QUEMENER, Madame Marie BOURDET, Madame Violaine GOUARNE, Monsieur José SCHOUMAKER, Madame Sarah COLLIER et Monsieur André QUICHERON.

Excusés :

Membres du collège des habitants : Madame Michèle HOCHART, Madame Corinne RIBEMONT et Madame Siba HECQUET.

N.B : Membres de droit : Pas encore de représentant pour les entrepreneurs du quartier et les commerçants du quartier dans ce comité.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Signature de la charte des Comités de quartier.
- II. Retour sur la consultation adressée aux riverains du secteur de la rue du Poitou et de la rue Raoul Pugno dans le cadre du Plan de Mobilité.
- III. Constitution des commissions.
- IV. Elaboration du trajet de la balade urbaine.
- V. Echanges, remarques et questions diverses.

Madame Marie-Sophie LESUEUR, Présidente du Comité de quartier et Monsieur Maxime VETILLARD, Vice-président, remercient les membres du comité de quartier de leur présence.

Signature de la charte des Comités de quartier :

Les membres du Comité de quartier sont invités à signer la Charte des Comités de quartier. Cette Charte – qui leur a été présentée lors de la dernière réunion – a été votée lors du Conseil Municipal du 28 mars 2024. Les membres du Comité de quartier pourront noter que le document a été amendé selon les souhaits exprimés par les différents Comités de quartier : 3 absences non excusées et 5 absences consécutives même excusées conduisent à un remplacement.

Retour sur la consultation adressée aux riverains du secteur de la rue du Poitou et de la rue Raoul Pugno dans le cadre du Plan de Mobilité :

Les retours enregistrés durant la phase d'expérimentation du Plan de Mobilité – mis en place durant l'été 2023 – ont permis d'évaluer la pertinence des solutions retenues dans la majorité des rues et confirmer les fondamentaux du Plan de Mobilité (passage à sens unique des voies secondaires avec limitations à 30 km/h et donc autorisation du contre-sens cyclable). Des insatisfactions ont, néanmoins, été identifiées quant au sens de certaines voies du quartier Plein Sud – **la rue du Poitou** ainsi que **la rue Raoul Pugno**.

Les riverains concernés par ces voies ont reçu par courrier un formulaire à remplir pour exprimer leur préférence sur les scénarios possibles.

Pour que cette consultation soit représentative de l'ensemble des riverains, un taux de 10% de réponse minimum est requis avec au moins 51% des avis favorables pour l'une des options présentées aux riverains concernés.

Concernant la rue du Poitou, les 10% ont été dépassés et une très large majorité des votants (82%) souhaitent changer le sens initialement prévu au sein du plan de mobilité. Pour la rue Raoul Pugno, les 10% ont été atteint, et une majorité souhaite maintenir le sens issu de plan de mobilité.

Les riverains de ces rues avaient **jusqu'au 28 avril 2024 pour voter** et pour exprimer leur souhait.

Constitution des commissions :

Les membres du CQ sont invités à choisir les commissions qui constitueront les axes de travail sur lesquels ils pourront travailler en autonomie. Pour rappel, chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à envoyer par mail au Pôle Démocratie Participative et à présenter en séance. Les membres des commissions peuvent solliciter le Pôle démocratie participative pour réserver une salle, rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Concernant le quartier Plein Sud, 5 commissions ont été retenues :

- **Commission Accessibilité pour tous et cadre de vie.**

Membres souhaitant intégrer cette commission :

Madame Anne-Marie GIRBAL

Monsieur Christian CHASSAN

Monsieur Olivier GALLIGARI

Monsieur Gérard VAUCORET

Monsieur Estève AUBOUER

Madame Joane HEUDRE

- **Commission Accompagnement aux travaux et de son environnement.**

Membres souhaitant intégrer cette commission :

Madame Marie BOURDET

Monsieur Erwan QUEMENER

Madame Violaine GOUARNE

Madame Isabelle MANGIN

Madame Sarah COLLIER

Monsieur José SCHOUMAKER

- **Commission Culture, Patrimoine, Art**

Membres souhaitant intégrer cette commission :

Madame Joane HEUDRE

Monsieur Philippe ROYER-GASPARD

Monsieur Stéphane BELLOCQ

- **Commission Mobilités douces :**

Membres souhaitant intégrer cette commission :

Monsieur Clément FELTIN

Monsieur Fabrice JAUNET

Monsieur Damien PROSSAIRD

Monsieur André QUICHERON

- **Commission Commerces :**

Membres souhaitant intégrer cette commission :

Monsieur Fabrice ARTAUD

Madame France HERMITE

Madame Colette MORIN

Elaboration du trajet de la Balade urbaine Plein Sud :

La balade urbaine du quartier Plein Sud est prévue pour **le mercredi 5 juin 2024 à partir de 18h30**. Les membres du comité sont invités à proposer un parcours. Le plan retenu l'an dernier est présenté aux membres à titre indicatif afin de donner une idée des parcours et distances réalisables.

Certains sites devront être visités puisqu'ils présentent des nouveautés ou feront l'objet d'un projet de réaménagement prochainement :

- Avenue de la Marne ;
- Square Renaudel ;
- Espace Colucci et bulles de tennis ;
- Rue Corneille.

Les balades se terminent traditionnellement dans un bar ou un restaurant dans lequel la mairie propose un verre de l'amitié. Lieu retenu : La pizzeria Chez Marco. La balade devra donc se terminer à proximité.

Les membres du comité seront bien évidemment conviés à cette balade et pourront ainsi apporter leur concours à son bon déroulement.

Echanges, remarques et questions diverses :

Questions posées par mail avant la réunion :

-Projet de rénovation des immeubles du secteur Intermarché. Présentation par SOHP ? **Réponse : le projet n'est pas encore finalisé, il est en réflexion. Voir la réunion publique : [Réunion de présentation du projet "Les Halles de Montrouge" \(youtube.com\)](#) particulièrement à 58 minutes et 40 secondes.**

-Possibilité de raccordement à la géothermie des copropriétés en accès sur l'avenue de la Marne ? **Réponse : Oui dans le cadre de la mise en place de la géothermie à Montrouge.**

-Photographie sociale du quartier (tissu social, nombre d'habitants, entreprises, écoles) ? **Pas de retour pour répondre précisément.**

-Agenda du projet de la balade des 2 gares ? Réponse : de nombreux partenaires différents sont concernés par le projet, ce qui complexifie la possibilité de réponse rapide. Une consultation sur le projet sera faite à la rentrée des vacances d'été.

-Possibilité de créer une médiathèque gratuite ? Les tarifs de la médiathèque sont déjà plutôt attractifs, avec des tarifs préférentiels notamment pour les - de 26 ans, les demandeurs d'emplois, les plus de 62 ans etc. Voir sur le site de la ville : <https://www.ville-montrouge.fr/778-mediatheque.htm>

-Panneaux d'affichage ville, est-ce que les actions des comités de quartier peuvent y figurer ? Réponse : Oui.

-Pour faire suite à la réunion du 6 mars du Comité de quartier Plein Sud et en vue des commissions. Je voulais en savoir plus sur le projet de jardin aromatique du square Messier. Avons-nous une date pour sa mise en place et est-ce que cela pourrait arriver lors du mandat du comité de quartier ? Comité, qui pourrait se mobiliser pour sélectionner des variétés de fruitiers et d'aromates ? Comment sera t'il géré ? Notamment la taille ? Et est ce qu'il faut prévoir une association qui pourrait entretenir cette parcelle. De plus 4 arbres ont été enlevés avec le chantier au 07 rue Raoul Pugno et le promoteur me disait qu'il n'allait pas replanter des arbres. Est-ce que vous savez si c'est la mairie qui va s'en occuper ou vous devez relancer le promoteur avant de lui délivrer son certificat de fin d'achèvement ? **Réponse de la Responsable des espaces verts** : A priori les travaux auront lieu en mai (délai de 8 semaines pour les bacs de culture), planning plus précis à venir. La palette végétale n'est pas finement définie. Pour les fruitiers, il s'agira plutôt d'arbustes type fruits rouges. Pour l'entretien des carrées aromatiques et fruitiers, la question se pose encore. Pour Raoul Pugno, l'entreprise n'était pas tenue de remplacer 4 arbres mais seulement 1 ou 2 car les aménagements et ouverture du rez-de-chaussée ainsi que les réseaux sous le trottoir ne permettent plus d'avoir 4 fosses d'arbre.

Questions posées lors de la réunion :

-Serait-il possible que les membres des Comités de quartier portent des badges lors des Balades urbaines afin de les Identifier ?

Oui, cela est tout à fait possible.

-Est-ce que des consultations sont prévues dans le quartier dans les mois à venir ?

Oui, pour le quartier de la gare Chatillon-Montrouge.

-Quand/comment et par qui l'enquête prévue sur le PLUi ?

Voir : [Le PLUi – Vallée Sud – Grand Paris \(valleesud.fr\)](http://leplui-valléesud-grandparis.valleesud.fr)

-Pourquoi des panneaux lumineux sont installés dans Montrouge alors qu'ils sont très énergivores ? Que cela provoque des nuisances lumineuses et que dans certaines villes ils sont même interdits ?

Les panneaux sont très peu énergivores, comme ils sont composés de LED. Concernant les nuisances lumineuses, les panneaux ont été placés assez éloignés des habitations pour ne pas en créer. De plus, les publicités présentes au début étaient des tests, les panneaux serviront à l'avenir entre autres, aux différents événements de la ville.

-Y-a-t-il eu une expertise de faite sur les dangers potentiels liés aux carrières concernant principalement la rue du Poitou, mais aussi toute la ville ?

Remerciements de Madame Marie-Sophie LESUEUR et de Monsieur Maxime VETILLARD pour les échanges. Ils mettent ensuite fin à la réunion à 20h45.

Informations supplémentaires :

Le Pôle démocratie participative informe les membres que la prochaine réunion aura lieu fin septembre, début octobre et que la date leur sera communiquée avant les vacances d'été.

Contact :

comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :

<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :

<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>